

## Recyclage secourisme d'entreprise

Réactivez vos automatismes et gardez votre agrément!



### Formation continue

Que vous soyez professionnel en activité, curieux ou passionné par un domaine, formez-vous avec notre Formation Continue tout au long de votre vie !

Pour réactiver et perfectionner vos automatismes lors d'une éventuelle intervention de secours, il est indispensable à tout secouriste d'entreprise de se recycler annuellement pour maintenir son agrément.

## objectif

Révision et perfectionnement des automatismes appropriés aux multiples situations dont vous devriez faire face lors d'une éventuelle intervention en qualité de secouriste.

## Détails sur la formation:

### Public cible

Toute personne ayant un certificat de secourisme industriel.

#### PRÉREQUIS :

Être titulaire d'un certificat de secourisme industriel depuis moins d'un an (recyclage annuel)

#### DETAILS SUR LA FORMATION

Attestation de recyclage de secourisme industriel.

**Prix:** 100 €

**Durée:** 6h00

**Dates:**

- 02-10-2026
- 07-12-2026
- 09-03-2027
- 10-06-2027

**Horaire :** de 8h00 à 15h00

**Lieu :** efp - 292b rue de Stalle - 1180 Uccle

**Places:** Min. 8 - Max. 12

#### CONDITIONS D'ADMISSION

**Document à fournir AVANT le début du cours :**

(A envoyer par mail à l'adresse : [gardiennage@efp.be](mailto:gardiennage@efp.be))

- Copie du certificat de Secourisme Industriel daté de moins d'un an;

OU

- Copie de l'attestation de recyclage annuel en Secourisme datée de moins d'un an + copie du Certificat de Secourisme Industriel.

**L'identité du candidat peut être demandée à tout moment, notamment lors de formations/examens certifiants.**

**Le coût de la formation est à payer à l'inscription.**